

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 décembre 2023**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE EU - BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 décembre 2023 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 7 décembre 2023.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Robert SIEGEL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON - M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Christine DEBEAUCE à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Béatrice FERNANDO à Mme Martine BONNET, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Bernard GOUZIN à M. Christian VILOING.

Excusés

Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, Mme Florence QUINONERO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25 Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ	Présents : 38	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
--	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n°3223 du Conseil communautaire en date du 27 novembre 2023 relative à la tenue du Débat d'Orientaion Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientaion Budgétaire 2024 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 27 novembre 2023 ;

VU l'avis favorable à l'unanimité du Conseil d'exploitation en date du 23 novembre 2023 ;

CONSIDERANT que les inscriptions budgétaires 2024 du budget Assainissement comprennent les prévisions du service rendu en régie,

CONSIDERANT que le budget primitif ne comporte pas de reprise anticipée des résultats 2023 et les prévisions ont été faites en corrélation avec les orientations du Débat d'Orientaion Budgétaire,

CONSIDERANT la section d'exploitation :

- Recettes

Chapitre 70 : Les recettes sont constituées des redevances et de la PFAC devraient s'élever à 5 036 K€.

Chapitre 74 : Il s'agit des primes épuratoires attribuées par l'Agence de l'Eau pour 20 K€.

Chapitre 77 : Il s'agit des produits exceptionnels sur titres des années antérieures pour 0,015 K€.

Chapitre 042 : Ce chapitre comprend les amortissements des subventions pour 150 K€.

- Dépenses

Chapitre 011 : Les charges à caractère général devraient s'élever à 1 486 K€.

Chapitre 012 : Les charges de personnel correspondent à la refacturation des salaires (environ 50 %) du budget de l'eau. Elles devraient s'élever à 1 391 K€.

Chapitre 014 : 289 K€ pour la redevance reversée à l'Agence de l'Eau.

Chapitre 65 : 34 K€ pour les autres charges de gestion courante.

Chapitre 66 : 200 K€ d'intérêts sur les emprunts.

Chapitre 67 : 10 K€ pour des pénalités et contentieux en cours.

Chapitre 042 : 1 796 K€ pour les amortissements des immobilisations.

CONSIDERANT que la section d'exploitation du budget annexe assainissement 2024 s'équilibre donc à 5 208 K€.

CONSIDERANT la section d'investissement :

- Recettes

Les principales recettes d'investissement concernent les emprunts et les subventions.

Chapitre 13 : 578 K€ de subventions attendues notamment de l'Agence de l'Eau.

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des emprunts s'élève à 1 863 K€.

Chapitre 040 : 1 796 K€ pour les amortissements des immobilisations.

- Dépenses

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des remboursements d'emprunts s'élève à 552 K€.

Chapitre 040 : Ce chapitre comprend les amortissements des subventions pour 150 K€

Chapitre opérations : Le montant des opérations d'investissement prévues est de 3 536 K€. Les principales opérations concernent les travaux programmés dans le schéma directeur, notamment sur les STEP, sur les réseaux et postes de relèvements,

CONSIDERANT que la section d'investissement du budget annexe assainissement s'équilibre donc à 4 238 K€,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget primitif du budget annexe eaux usées (EU) 2024 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État
N° 3367

Publication le 21/12/2023

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 21/12/2023

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20231218-15060-BF-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
EU
BP 2023

243 400 694

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 46
procurations : 6

VOTES : Unanimité Pour : 46 Contre : 0

Date de convocation : 05/12/2022

Le Président

Présenté par le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 12 décembre 2022

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		
AUMELAS	Ronny	PONCE	Sandrine LOUKANI (suppléante)	
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile LEMOINE (suppléante)	
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU	Florence LAUSSEL (suppléante)	
BELARGA	José	MARTINEZ	Cécile LANGREE (suppléante)	
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE	Jean-Manuel YORIS (suppléant)	
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		Excusée, donne procuration à M. Philippe CHRISTOL
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ		
GIGNAC	Philippe	LASSALVY BOUGARD-BRUN		Excusée, donne procuration à M. Jean-Pierre GABAUDAN
GIGNAC	Stéphanie	BRUN		Excusée
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis RANDON (suppléant)	
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Danielle HOCHART (suppléante)	
LAGAMAS	Christian	VILOING	Pierre ANCIAN (suppléant)	Excusé
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUGENS		

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA		
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Catherine GIL (suppléante)	Excusé
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO	Bernard PINGAUD (suppléant)	
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles BOULOUYS (suppléant)	
POUZOLS	Véronique	NEIL	Francis RICARD (suppléant)	
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD	Christelle AVIAT (suppléante)	
PUILACHER	Martine	BONNET	Benoît FULCRAND (suppléant)	
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		Excusée, donne procuration à M. Yannick VERNIERES
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		Excusée, donne procuration à M. Henry MARTINEZ
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD		
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal THEVENIAUD (suppléant)	
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard CAUMEIL (suppléant)	
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL	Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)	
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		Excusée, donne procuration à M. Jean-Pierre GABAUDAN
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		Excusée
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne GELLY (suppléante)	
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Monique VIALLA (suppléante)	Excusé, donne procuration à M. José MARTINEZ
TRESSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie MOYANO (suppléante)	
VENDEMIAN	David	CABLAT	Christine FAUCILHON (suppléante)	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 16.12.22

Et de la publication, le 15.12.22 à Gignac

le 15.12.22

BA ASSAINISSEMENT (EU) - BUDGET PRIMITIF 2024 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	1 486 620
012	Charges de personnel	1 391 489
014	Atténuation de produits	289 265
65	Autres charges de gestion courante	34 133
66	Charges financières	200 000
67	Charges exceptionnelles	10 000
023	Virement en section d'investissement	
042	Dotations aux amortissements	1 796 731
002	Résultat de fonctionnement reporté	
DEPENSES DE L'EXERCICE		5 208 238

RECETTES		
70	Produits et ventes diverses	5 036 738
74	Dotations Subventions	20 000
75	Autres produits de gestion courante	
77	Produits exceptionnels	1 500
042	Subventions transférables	150 000
002	Résultat de fonctionnement reporté	
RECETTES DE L'EXERCICE		5 208 238

BA ASSAINISSEMENT (EU) - BUDGET PRIMITIF 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
16	Emprunts, cautionnements	552 301
	Opérations d'investissement	3 536 007
040	Subventions transférables	150 000
DEPENSES DE L'EXERCICE		4 238 308

RECETTES		
001	Solde exécution invt reporté	
13	Subventions d'investissement	578 189
16	Emprunts	1 863 388
021	Virement section fonctionnement	
040	Amortissements	1 796 731
RECETTES DE L'EXERCICE		4 238 308



BA ASSAINISSEMENT (EU) - BUDGET PRIMITIF 2023 - OPERATIONS

Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS		
N° opération	Dénomination	Montants
2222020721	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	3 536 007
Total opérations d'investissement		3 536 007

Libellé_ Opération	2024
	3 041 007
ARBORAS - STEP LIEU DIT LES INTILLIERES	10 000
INTERCONNEXION DRAC-CARONS	1
GIGNAC - STEP +5000EH Chemin de L'Ecosite	50 000
STEP Saint Jean de Fos 2600EH Lieu dit Font des Hort	600 000
ARBORAS - STEP LIEU DIT LES INTILLIERES	150 000
ANIANE - STEP	50 000
ST GUIRAUD - RESEAUX PLACE DE LA MAIRIE	1
LA BOISSIERE - STEP HAMEAU MAS D'AGRES	190 000
PLAISSAN - PR RD2	10 000
PLAISSAN - PR RD2	15 000
ST JEAN DE FOS - RUISSEAU ABUS	6 000
PUECHABON STEP LIEU DIT FONS VIVES	20 000
ANIANE - Ruisseau des Corbières	300 000
ANIANE - rue Mazel	4 000
LE POUGET - RD139 Route de Canet	320 000
MONTARNAUD - Route de Montpellier	20 000
ST ANDRE - cours de la liberté	10 000
ST JEAN DE FOS - Chemin de la Grave	20 000
JONQUIERES - rue du foyer communal	230 000
ANIANE - Lot Camp SAUVE	15 000
LE POUGET - route communal Amont STEU	30 000
MONTPEYROUX- chemin de saint Etienne	30 000
PLAISSAN_ impasse maire et pins	1
PUECHABON - RD32	250 000
ST GUILHEM - RD4	35 000
MONTARNAUD - rue de l'aire	1 000
ST PARGOIRE - AV LAURENS	1
SAINT JEAN DE FOS - Talus	325 000
MONTARNAUD - rue vigne	1
MONTARNAUD - PRADAS	350 000
GIGNAC - av lodeve	1
ST ANDRE- av J MOULIN	1
Aménagement Ecosite	70 000